

Procédure VISITES

pour l'EMS « Les Camélias » ainsi que pour les 2 unités de la personne âgée au sein du CSH de Marsens

Les mesures mises en place ont pour but de réduire les risques de transmission autant que possible pour les résidents, les visiteurs et le personnel exerçant au sein de l'institution. Nous prions donc les personnes symptomatiques (toux et/ou fièvre) de rester à la maison.

En effet, les personnes de plus de 65 ans ou atteintes d'une maladie chronique grave présentent un risque de développer une forme sévère de la maladie. Pour cela, différentes mesures devront être appliquées au sein de l'institution.

Les visites auront lieu à la cafétéria du bâtiment C avec les mesures présentées ci-dessous. Pour l'instant, aucune visite n'est autorisée à l'intérieur de l'EMS et des unités.

	Mesures de rigueur
Annonce	Vous téléphonez à l'EMS ou dans l'unité dans laquelle est hospitalisé votre proche afin de convenir d'un rendez-vous avec un/une diplômée.
Accueil	Vous sonnez à l'entrée principale du bâtiment C. Un membre de l'équipe soignante viendra à votre rencontre et vous accompagnera dans le local sécurisé (plexiglas) prévu pour la visite. L'équipe soignante accompagnera votre proche à la cafétéria du bâtiment C (avec les mesures mises en place).
Fréquence des visites	2 visites par semaine pour l'EMS et l'unité Aubépine, 1 visite par semaine pour l'unité Jasmin. Le mardi et le samedi pour l'EMS des Camélias, le mercredi et dimanche pour Aubépine et le jeudi pour Jasmin, ceci afin de garantir un partage de cet espace sécurisé avec toutes les unités du secteur de la personne âgée.
Horaires	Les visites sont autorisées aux heures suivantes : -10h-10h30 -10h45-11h15 -14h30-15h -15h15-15h45 -16h00-16h30 Seuls 2 proches en même temps sont autorisés à venir.
Durée des visites	Maximum 30 minutes.
Cercle des visiteurs autorisés	-Seuls 2 proches sont autorisés à entrer dans la cafétéria pour venir en visite.

Mesures d'hygiène et de nettoyage	-Après chaque visite, désinfection de toutes les surfaces, les objets, les points de contact (poignées de porte, sonnette, ...) et le mobilier. Cette procédure est effectuée par le personnel soignant.
Mesures techniques	-Mise en place d'un espace sécurisé muni d'une vitre en plexiglas. -Aération après chaque visite (10 min).
Mesures organisationnelles	-Affichage des mesures de protection de l'OFSP devant l'entrée de la cafétéria. -Planification des rencontres par téléphone uniquement.
Mesures individuelles	<p>Visite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sonner à la porte de l'entrée principale du bâtiment C. -Se désinfecter les mains. Un distributeur est situé dans l'espace de visite sécurisé. <p>Résident :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Désinfection des mains au retour.

A l'heure actuelle, la reprise des visites est envisageable pour les résidents et patients qui ne sont pas suspecté d'avoir le COVID-19.